



Association des personnes retraitées

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Le lundi 23 novembre 2020 à 13 h 30

En visioconférence sur ZOOM

Étaient présents :

BÉLANGER, Ginette

BOIVIN, Pierrette

GALLANT, Lorraine

GARCEAU, Odette

GOUTIER, Dominique

HARVEY, Jacques

LABERGE, Doris

LECORNU, Christiane

PARADIS, Jacques

PILOTE, Louis

POULIN, Claude

ROY, Roland

TREMBLAY, Jacques

ZITOUNI, Fouzya

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum :

Ginette BÉLANGER, la présidente, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 40.

2. Nomination d'un président d'assemblée :

Jacques PARADIS propose que Ginette BÉLANGER agisse en tant que présidente d'assemblée.

Appuyé par Lorraine GALLANT.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire :

Le CA propose Christiane LECORNU, appuyé par Dominique GOUTIER.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour :

Proposé par Doris LABERGE et appuyé par Lorraine GALLANT.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2019 :

Jacques PARADIS propose et Doris LABERGE appuie. Adopté à l'unanimité.

6. Adoption du rapport annuel du CA et ratification des actes posés par les administrateurs :

Après la lecture du rapport par Ginette BÉLANGER, il est proposé par Jacques PARADIS et appuyé par Pierrette BOIVIN, d'adresser des félicitations pour le travail accompli par le CA cette année.

Dans ce rapport, la présidente fait un compte-rendu des activités de l'Association et de ses administrateurs. L'adoption du rapport annuel ainsi que la ratification des actes posés par les administrateurs est proposé par Jacques PARADIS, appuyé par Pierrette BOIVIN. Adopté à l'unanimité.

7. Proposition de modification aux statuts et règlements de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Ste-Foy :

« Compte-tenu des contraintes de la Santé publique pour 2020 et les années subséquentes si nécessaire, et dans le but de tenir une assemblée générale annuelle, nous proposons de tenir celle-ci par visioconférence. »

Proposé par Ginette BÉLANGER, appuyé par Dominique GOUTIER et adopté à l'unanimité.

8. Proposition de prolongation de l'adhésion d'un an sans frais :

« Les membres réguliers dont l'adhésion prenait fin le 31 décembre 2020, bénéficieront d'une prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2021. Si leur abonnement couvrait deux années consécutives, la prolongation ira jusqu'au 31 décembre 2022. »

Lorraine GALLANT aimerait qu'il y ait un rappel à la date de renouvellement de la cotisation.

Proposé par Dominique GOUTIER.

Appuyé par Odette GARCEAU.

Adopté à l'unanimité.

9. Rapport financier :

9.1 Adoption des états financiers 2019-2020

Dominique GOUTIER présente les tableaux des états financiers. **(annexe)**

Lorraine GALLANT propose, Pierrette BOIVIN appuie.

9.2. Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021 (annexe)

Doris LABERGE propose et Roland ROY appuie.

10. Informations :

10.1 Installation d'un compte PayPal sur le site de l'Association des personnes retraitées :

Le compte PayPal de l'association facilite le paiement des cotisations. PayPal donne un reçu comme preuve de chaque paiement. PayPal facture un montant de 3 à 4% sur chaque transaction. Le CA a ouvert un compte bancaire à la CIBC des Quatre-Bourgeois pour recevoir les paiements à partir de notre compte Paypal qui reçoit les paiements des membres. Roland Roy a ensuite mis le lien sur le site web de l'Association.

Le membre, sur le site Web de l'Association, peut payer par carte de crédit, par paiement direct ou par un compte PayPal personnel.

Une fois les sommes recueillies auprès de la banque, on fera un dépôt auprès des Services financiers du Cégep.

Pierrette BOIVIN demande si l'on peut payer par virement Interac. Dominique répond que malheureusement, pour notre compte bancaire, la banque CIBC ne reçoit pas les virements Interac.

Il est proposé d'adresser des félicitations au CA pour la mise en place de ce nouveau mode de paiement. Proposé par Doris LABERGE et appuyé par Lorraine GALLANT. Adopté à l'unanimité.

10.2 Commentaires au sujet de l'abondance des communiqués durant la pandémie :

Il en ressort que c'est beaucoup d'informations et que les membres aimeraient une sélection des communiqués. Jacques TREMBLAY apprécierait recevoir des nouvelles des implications des différents membres de l'Association et du Cégep. Roland ROY et Lorraine GALLANT peuvent transmettre les communiqués importants sur le site de l'Association et Facebook.

Odette est heureuse de pouvoir faire parvenir un nouvel organe d'information pour les membres de l'Association : le *Journal du Cégep*. Cet outil est disponible depuis août-septembre et le premier contenait la liste des nouveaux retraités 2019-2020.

Le CA a toujours un accès à Omnivox, quoique limité mais avec moins d'informations. Ce dernier souhaite faire des représentations auprès du Cégep pour élargir les paramètres.

11. Élection d'un ou d'une présidente d'élections et d'une secrétaire d'élections :

Le CA propose Roland ROY comme président, Jacques TREMBLAY appuie et Christiane LECORNU est proposée comme secrétaire d'élections.

Adopté à l'unanimité.

12. Élections : 4 postes à faire élire. Deux postes viennent à échéance : le poste de la présidence, Ginette BÉLANGER et celui de la vice-présidence, Odette GARCEAU qui désirent renouveler leur mandat jusqu'en 2022.

Doris LABERGE propose et Pierrette BOIVIN appuie la reconduction de Ginette BÉLANGER en tant que membre du CA. Adopté à l'unanimité.

Doris LABERGE propose et Pierrette BOIVIN appuie la reconduction d'Odette GARCEAU en tant que membre du CA. Adopté à l'unanimité.

Ouverture des candidatures pour les deux autres postes :

Pierrette BOIVIN propose Doris LABERGE mais celle-ci refuse.

Doris LABERGE propose Jacques PARADIS, appuyé par Pierrette BOIVIN, mais celui-ci décline pour l'instant.

Doris LABERGE propose Fouzya ZITOUNI mais celle-ci refuse pour cette année...

On suggère entre autres de faire un appel à tous pour les candidatures pour combler les 2 postes sur Facebook.

13. Projets 2020-2021

Les projets semblent incertains en raison de la pandémie.

14. Affaires diverses :

Afin de pouvoir contacter plus de gens, Lorraine GALLANT propose de ne mettre sur Facebook que les informations de manière succincte, car parfois elle ne peut pas installer les communiqués tels quels parce qu'ils sont sous format PDF. De cette façon, en mentionnant aux membres que les précisions sont données dans le communiqué qui vient de leur être acheminé, l'information sera complétée.

Elle rappelle par ailleurs que si nous désirons que FB soit un bon outil de communication, il faut impérativement inviter des amis retraités à rejoindre cette plate-forme par notre entremise. Donc sollicitons nos amis retraités!

15. Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 h 10.

Ginette BÉLANGER, présidente

Christiane LECORNU, secrétaire

Le 23 novembre 2020